



Centre Pratiques Médiévales de l'Écrit  
Université de Namur – Belgique  
17 novembre 2017



## Argumentaire

Le « tournant pragmatique » ou la « révolution documentaire » du large XIII<sup>e</sup> siècle sont marqués, comme on le sait, par un développement non seulement quantitatif, mais également qualitatif de la production écrite. Dans les principaux domaines concernés, qu'il s'agisse de l'administration royale, seigneuriale, urbaine ou monastique, le flux croissant de données prises en compte par le médium de l'écrit appelle à mettre en place de nouveaux systèmes de gestion de l'information, ce qui aboutit d'une part à l'émergence de types documentaires inédits et d'autre part à la transformation de types documentaires existants. Au-delà de cette première période, se pose également la question du devenir de la révolution documentaire à la fin du Moyen Âge, dans un contexte de diffusion du papier et de consolidation des institutions, notamment royales.

On constate par exemple que l'enregistrement et la multiplication des registres deviennent l'une des solutions privilégiées de la gestion des flux informationnels dans un grand nombre de contextes, tels que l'administration domaniale ou le gouvernement civique. De nouvelles formes de « cartularisation » apparaissent, avec la mise en codex de types de documents à valeur juridique ou administrative autres que des chartes (mandements, plaid, procurations, pétitions, lettres, quittances). Le codex administratif lui-même se dote de nouveaux modes d'organisation, avec des divisions en parties et des tables des matières et des index – y compris par ordre alphabétique –, ou adopte de nouveaux formats, plus adaptés au terrain. Du reste, le codex n'est pas la seule forme concernée : rouleaux ou simples cahiers, de papier ou de parchemin, contribuent à la diversification des supports de l'écrit pragmatique. Malgré la permanence de certains types tels que le censier ou le cartulaire, l'introduction de nouvelles techniques, de nouvelles logiques et de nouveaux supports dans la gestion de l'information fait donc de la période qui va du début du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle un long temps d'innovation documentaire, dont les logiques sont encore mal appréhendées.

Lors de cette journée, nous souhaitons étudier à la fois les formes documentaires nouvelles qui apparaissent à cette époque et les mécanismes qui ont contribué à leur genèse. Quelles sont les catégories d'informations concernées ? Quels furent les choix d'organisation et de présentation adoptés et en quoi différaient-ils de ce qui était pratiqué jusqu'alors ? Quel fut leur succès ? Enfin, quelle fut la part des circulations, des emprunts, de l'imposition de normes ou de l'initiative individuelle dans la genèse de nouvelles formes documentaires ? Nous souhaitons par exemple évaluer le rôle de la diffusion verticale de modèles – depuis les administrations royales ou princières, ou par la hiérarchie ecclésiastique – et les transferts possibles avec les milieux universitaires, marchands, urbains et seigneuriaux. Du point de vue géographique, l'étude de la circulation de pratiques, particulièrement entre l'Angleterre et le continent, tient également une place importante dans ce questionnement.

De l'administration royale aux particuliers, en passant par les villes et les seigneurs laïques ou ecclésiastiques, les communications pourront donc concerner tous les producteurs et contextes de production d'écritures pragmatiques – gouvernement, justice, fiscalité, gestion domaniale, commerce, etc. –, afin de dégager les tendances de fond de ces transformations en Europe du Nord-Ouest.

## Appel à communications

### Formes et mécanismes de l'innovation documentaire dans les écrits pragmatiques en Europe du Nord-Ouest (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)

#### Date et lieu :

Cette journée d'études se déroulera au centre PraME (Pratiques médiévales de l'Écrit) de l'université de Namur, le 17 novembre 2017.

#### Responsable :

Harmony Dewez (Université de Namur)

#### Envoi des propositions :

Les propositions de communication, en français ou en anglais, feront entre 400 et 600 signes et devront être envoyées avant le 1<sup>er</sup> avril 2017 à l'adresse suivante : [harmony.dewez@unamur.be](mailto:harmony.dewez@unamur.be).